



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Guéret, le lundi 13 juillet 2026

VIGILANCE ORANGE CANICULE

A partir de ce lundi 13 juillet 22 heures en Creuse

Selon les informations transmises par Météo-France et les conditions locales, la carte de vigilance signale un niveau ORANGE CANICULE à compter de ce lundi 13 juillet à 22 heures.

Lundi après-midi, les températures maximales étaient comprises entre 33 et 36°C. Dans la nuit de lundi à mardi, les températures minimales attendues sont comprises entre 18 et 21°C. Mardi après-midi, les températures maximales sont comprises entre 34 et 37°C, plutôt 31 et 33°C sur le relief. Dans la nuit de mardi à mercredi, les températures minimales attendues sont comprises entre 20 et 23°C.

Annulation du défilé Républicain

Pour rappel, compte tenu des conditions climatiques et de la forte mobilisation des services de secours et de sécurité (SDIS et Gendarmerie), le Préfet de la Creuse a décidé d'annuler le défilé Républicain, prévu ce mardi 14 juillet à 17h à Guéret.

Fin des arrêtés pris durant la vigilance rouge canicule

Suite au passage en vigilance orange, les arrêtés suivants, pris dans le cadre de la vigilance rouge canicule, seront levés ce lundi 13 juillet à 22 heures. Ils concernent :

- l'interdiction de vente et de consommation d'alcool sur la voie publique.
- l'interdiction des manifestations sportives,
- l'interdiction des manifestations festives de plein air de 14 heures jusqu'à 19 heures (brocantes, vide-greniers, repas, concerts, etc.)
- l'autorisation pour les chantiers de débuter à partir de 6 heures du matin (au lieu de 7 heures).

Arrêtés toujours en vigueur

Seuls les arrêtés suivants resteront en vigueur, malgré la fin de l'épisode vigilance rouge canicule :

Contact presse - Cabinet du Préfet

Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Tél service : 05 55 51 58 95
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Préfecture de la Creuse – BP79 – 23011 Guéret Cédex

- interdiction des travaux agricoles et forestiers, pouvant déclencher des feux de forêts, de 14 heures à 19 heures,
- interdiction de tir de feux d'artifice.

Malgré la fin de la vigilance rouge canicule, le Préfet appelle à la vigilance de chacun et à la plus grande prudence, et ce, afin de préserver les services de secours et d'urgence, fortement mobilisés.

Adoptez les bons réflexes

Quelques conseils de prévention en période de forte chaleur peuvent vous permettre de prendre soin de vous et de vos proches :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour.
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.
- Restez au frais plusieurs heures par jour dans un lieu frais
- Privilégiez les activités douces.
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Activation du numéro vert « Canicule info service » au 0 800 06 66 66

Pour faire face à ces fortes chaleurs, le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des personnes handicapées a activé le numéro vert *Canicule Info service* au 0800 06 66 66.

En cas de besoin d'une prise en charge ne relevant pas d'une urgence vitale :

1. Appelez prioritairement votre médecin traitant ;
2. S'il n'est pas disponible, recourez à une alternative à proximité en consultant par exemple la carte des lieux de soins

3. En cas de doute ou si aucune offre n'est disponible, appelez le 15.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur le site internet du ministère :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-vagues-de-chaleur-et-leurs-effets-sur-la-sante>

Contact presse - Cabinet du Préfet

Bureau Départemental de la Communication Interministérielle

Tél service : 05 55 51 58 95

Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr

Préfecture de la Creuse – BP79 – 23011 Guéret Cédex